AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-3-69 903307

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE) MAYENNE

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

C. C. P. Nantes 86-04-02 Régisseur de recettes de la D. D. A. de M. & L. Cité Administrative, rue Dupetit Thouars ANGERS

ABONNEMENT ANNUEL
25 F.

~~SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 102 DE MARS 1969~~

DEUX-SEVRES (sauf région de la Gâtine) ....)
LOIRE-ATLANTIQUE ....(
MAINE-et-LOIRE ....) P. 11
VENDEE ....(
VIENNE ....)

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les premières projections d'ascospores sont commencées dans la Vallée de la Loire et les variétés à débourrement précoce atteignent le stade sensible C3-D (séparation des écailles des bourgeons et apparition du sommet des boutons floraux). Sur ces variétés, effectuer un traitement dès réception de cette note, même si elles ont déjà été protégées conformément aux indications de la note du 7 mars.

Sur les variétés à débourrement plus tardif, attendre que le stade C3-D soit atteint pour intervenir.

Dans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, attendre de nouvelles informations pour intervenir.

TAVELURE DU POMMIER - Les projections d'ascospores sont également commencées dans la Vallée de la Loire. Sur les variétés à débourrement très précoce ayant atteint ou dépassé le stade C3-D, effectuer un traitement dès réception de cette note. Sur les variétés à débourrement plus tardif, effectuer cette première application dès que le stade C3-D sera atteint.

Dans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, attendre de nouvelles informations pour intervenir.

INFORMATIONS

GNOMONIA et MONILIA du CERISIER - Il est rappelé qu'il y a lieu d'effectuer un traitement à l'aide d'un produit cuprique dès que les arbres auront atteint le stade C (bourgeons ouverts et laissant voir encore les boutons rassemblés).

CLOQUE ET MONILIA DU PECHER - Effectuer un traitement à l'aide d'un fongicide organique de synthèse.

VIGNE

ACARIOSE - ERINOSE - Des traitements de pré-débourrement peuvent être effectués contre les acariens responsables de ces deux affections. Cette application est indispensable dans les vignes atteintes par l'Acariose au cours de la dernière saison. On peut utiliser l'une des formules suivantes : Huile jaune à 2 % ou huile anthracénique jaune (1.350 gr. + 300 gr. de matière active pr Hl.). Les bouillies à base de ces produits ne peuvent s'utiliser que jusqu'au début du gonflement des bourgeons. - Bouillie sulfocalcique à 5 %, soufre micronisé mouillable à 2 %, Oléoparathion, Oléomalathion, Oléodiazinon, aux doses indiquées par les fabricants. Ces produits peuvent s'utiliser plus tardivement.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 14 MARS 1969.

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX